



Solidaires Finances Publiques **VAL - DE - MARNE**

Local syndical - Hôtel des Finances
1 Place du Général Billotte - 94040 CRÉTEIL Cedex
Tél. : 01-41-94-34-64 ; 01-43-99-65-48 ou 37-95
solidairesfinancespubliques.ddfip94@dgfip.finances.gouv.fr

Compte-rendu du Comité Technique Local (CTL) suppressions d'emplois du 16 janvier 2018

Bonjour à toutes et à tous,

Ce comité technique local avait pour objet :

- Les 42 suppressions d'emplois prévues dans le Val-de-Marne :

Nous remercions les collègues de Créteil qui étaient encore plus nombreux que d'habitude, sûrement remontés par le mail SCANDALEUX envoyé par la Direction à tous les chefs de service du site pour leur demander de menacer les agents qui se rendraient au CTL de leur retirer 1 heure de Crédit d'heure !!! C'est du jamais vu !

Nous avons envahi ce CTL, accompagnés des nombreux collègues de différents services, puis lu la déclaration liminaire intersyndicale ci-jointe.

Puis les collègues des différents services (Trésorerie et SIP d'Ivry-sur-Seine, SIP de Vitry-sur-Seine, SIP de Créteil, Trésorerie Nord Val-de-Bievre, SIP de Choisy-le-Roi) ont lu un texte rédigé par les agents faisant apparaître les nombreuses difficultés rencontrées dans leurs services au quotidien :

- les suppressions d'emplois dans des services déjà exsangues ;
- la mise en place de l'accueil personnalisé dans des conditions lamentables : aménagement non adapté, manque d'effectifs, manque d'information des usagers et des agents ;
- les files d'attente qui s'allongent et qui exacerbent l'agressivité des usagers entre eux et surtout vis-à-vis des agents ;
- Création de nouveaux services sans formation préalable des agents et sans en avoir mesuré l'impact sur les conditions de travail (OPH Ivry-sur-Seine et Service d'Appui au Réseau) ;
- le mépris de la hiérarchie sur la législation en matière de ressources humaines, les horaires variables qui ne peuvent être appliqués par les agents d'accueil, les flux d'accueil qui ne permettent pas aux agents de prendre une pause déjeuner, les mutations forcées dues aux restructurations.

En réponse à ces revendications le Directeur départemental nous a indiqué qu'il n'était pas responsable des suppressions d'emplois votées par le Parlement.

« C'est pas moi le chef, c'est les autres » : QUEL COURAGE !

Malheureusement, il ne nous a donné aucune réponse sur les questions - pourtant simples - posées par les agents et pour lesquelles sa responsabilité est pourtant engagée : la sécurité des agents, le respect des droits des agents en matière de pause méridienne, d'horaires variables.

Alors que les agents présents ont proposé des mesures concrètes pour améliorer les conditions de vie au travail (afficher les horaires de fermeture anticipée au public, pour pouvoir gérer les flux) et qu'ils l'ont interpellé pour lui demander de prendre position... Monsieur Brunet n'a pas voulu prendre de décision.

Pour conclure « je suis responsable, mais jamais coupable ».

Et dire qu'il a osé, à nouveau, se plaindre de la diminution de sa rémunération... s'il était payé aux décisions prises... nous n'osons imaginer combien il perdrait par mois !

Nous vous passerons également sous silence le comportement de certains membres de la Direction, l'un étant occupé à regarder par la fenêtre, etc.

La Direction a également volontairement « oublié » de répondre à certaines questions, pourtant bien précises :

- pourquoi autant de suppressions d'emplois dans les SIP et les Trésoreries alors qu'ils croulent sous l'accueil... et que 6 emplois sont créés... pour l'accueil ?!?
- comment se fait-il que les collègues des Ressources Humaines n'aient pas eu de réunion ou d'entretien individuel pour leur dire quels collègues étaient concernés par les 9 emplois supprimés ?!? Quelle exemplarité dans la gestion de l'humain !!!
- pourquoi un poste d'inspecteur et un d'Inspecteur Divisionnaire Hors Classe sont-ils créés en Direction ? Et où ?

Ensuite, les trois syndicats et la totalité des agents ont quitté cette audience inutile,

OPH : Offices Publics de l'habitat

SAR : Service d'Appui au Réseau

SIP : Service des Impôts des Particuliers

Vos représentant(e)s au CTL :

Titulaires : David FERREIRA, Patrick CATHALA, Patrick SERRE, Stéphane BAILLIN ;
Suppléant(e)s : Chaïma AIT-OUNEJAR, Christine REA, Gabrielle RICHARD, René GUSSE.

Nous restons à votre disposition si vous souhaitez plus de précisions.